

La Gazette

Cereste



Photo Raymond Blouin

N° 114 - Octobre 2020

Edito

L'été 2020 a été très beau, très chaud. Malgré les contraintes dues au Covid nous avons pu ouvrir notre belle piscine et maintenir les manifestations que nous avons annoncées dans notre dernière Gazette, dont la traditionnelle fête du 15 août, puisque toutes ont bénéficiées d'une autorisation préfectorale.

Je remercie le personnel communal, les élus et bénévoles qui se sont fortement impliqués dans la mise en place de ces manifestations et au bon fonctionnement de la piscine avec des contraintes très difficiles à gérer.

Vous trouverez dans cette Gazette un résumé des festivités de l'été ainsi qu'un état d'avancement des travaux du Rempart qui sont en phase d'achèvement. L'association d'Archéologie nous en retrace l'historique en dernière page.

Sont expliqués également les travaux en cours et ceux à venir, notamment l'avancement de l'arrivée de la fibre optique, la suite de l'enfouissement des réseaux dans divers quartiers, les travaux de remise en état des cours d'eau avec les réparations des dégâts des crues de 2019.

La rentrée scolaire s'est bien passée en lien avec les parents d'élèves, le corps enseignant et le personnel communal affecté à l'école, au périscolaire et à l'extrascolaire. Merci à tous, car notre école et les enfants de la commune sont une de nos préoccupations majeures.

Bon automne à tous en souhaitant que la crise sanitaire que nous traversons ne s'aggrave pas et pensez à l'application panneau-pocket sur vos téléphones portables afin de recevoir toutes les informations urgentes concernant notre commune.



Gérard BAUMEL Maire de CÉRESTE

Agenda

Avertissement

Les manifestations et les activités associatives sont soumises au respect de contraintes sanitaires et sont donc susceptibles d'être annulées ou reportées en cas d'aggravation de la pandémie.

Cinéma avec La Strada

Salle des fêtes à 18 h

17 octobre *The Perfect candidate*

31 octobre *Antoinette dans les Cévennes*

14 novembre *Citoyen du monde*

Accueil des nouveaux Cérestains

Les nouveaux habitants de la commune seront reçus par la municipalité le 20 novembre à partir de 18 h salle de la Gardette

Rentrée des Associations

Yoga IYENGAR avec Chloé Sanchez
professeure dojo mardi de 18h00 à 19h30. Tél. 06 68 74 23 27

Peinture & Arts plastiques

Aquarelle le mercredi de 14h à 16h30
salle polyvalente Cereste et ses Arts
Tél. 06 37 82 41 80

Judo : lundi et jeudi au dojo
avec P Flouw professeur diplômé.
Tél. 06 81 74 58 58

Ecole de tennis Cereste Reillanne

Inscriptions le samedi
à partir de 13h30 à Reillanne.
Tél. 06 51 96 32 94

Football Tous niveaux : juniors, filles, vétérans. Tél. 04 92 79 00 63

Qi Gong Tai Ji Quan le mercredi
de 18h à 20h au complexe sportif.
Tél. 06 34 96 74 44

Gym Pilates le mardi de 18h à 20h,
salle polyvalente. Tél. 06 62 55 11 39

Informations municipales

Rappel législation dépôts sauvages

L541-1 et suivants du code de l'environnement L2212-2, L2224-16 et L521 1-9-2 du code général des collectivités territoriales.

Dépôts sauvages

Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : contravention de 2^{ème} classe, soit une amende forfaitaire de 68€ (minorée à 45€ si paiement rapide, majorée à 180€ si paiement tardif et au maximum à 450€ en cas de défaut de paiement ou de contestation)
Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule : contravention de 5^{ème} classe, soit une amende d'un montant maximum de 1.500€ (3.000€ en cas de récidive)



prononcée par un juge, art R635-8 du Code pénal repris par l'art R541-77 du Code de l'environnement.

Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende, art L541-46 du Code de l'environnement. »

Dépôts sauvages sur un terrain privé

Lorsqu'il y a dépôt sauvage de déchets sur une parcelle privée, le Maire peut faire usage de ses pouvoirs de police spéciale avec mise en demeure de procéder à l'enlèvement des déchets. Il peut procéder à l'enlèvement d'office aux frais du contrevenant si celui-ci ne s'y soumet pas.

Le propriétaire de la parcelle sur laquelle se trouvent les déchets se substitue au contrevenant si celui-ci n'est pas identifiable. Cela signifie que le propriétaire devra prendre à sa charge les frais d'enlèvement des déchets. Mais il peut s'exonérer de cette obligation, s'il est en capacité de démontrer qu'il est étranger à l'abandon des déchets. Ainsi, s'il prévient les autorités et installe des dispositifs pour lutter contre ces dépôts sauvages, le Maire ne pourra pas mettre à sa charge les frais d'enlèvement des dépôts.

Panneau pocket

SOYEZ

**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE.

Civisme et écologie

Nous rappelons aussi qu'il appartient aux occupants d'entretenir le nettoyage de la devanture de leurs maisons et commerces.

Prière également de ne pas jeter des débris par terre devant les poubelles du parc pour enfants aux plantiers. Le respect des espaces verts est l'affaire de tous.

Nouvelle infirmière

Bienvenue à Séverine Giraud infirmière libérale diplômée des hôpitaux de Paris qui a intégré le cabinet infirmier d'Anne Audibert. Tél. 06 61 24 06 65



*Suite à la reprise de l'épidémie de Covid 19, la Mairie met à la disposition des personnes vulnérables des masques tissus et chirurgicaux.
S'adresser à l'accueil de la mairie ou au 04 92 79 00 15*

Renseignements municipaux

Hôtel de ville 04.92.79.00.15 mairie@cereste.fr
Office de tourisme 04.92.79.09.84 oti@cc-paysapt.fr
Médi@thèque 04.92.79.06.95 mediatheque@cereste.fr

La Gazette Directeur de publication Gérard Baume

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp.

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Bilan 2020 à la piscine municipale



La piscine municipale a ouvert ses bassins du 4 juillet au 31 août, en se conformant aux directives préfectorales et aux normes exigées par l'ARS. Au programme un très beau temps et une seule journée de pluie.

Dans ce contexte sanitaire très particulier la piscine a tout de même été ouverte 7 jours sur 7 et 7 heures par jour.

La clientèle est avant tout locale, Cereste et les villages alentours, mais aussi hexagonale, européenne et internationale avec 11 pays représentés. Un atout pour le tourisme et les loisirs au village. On a enregistré 6158 entrées payantes pour une recette de 20 401 €. Une belle performance malgré le port du masque obligatoire et les contraintes d'entrées dues au covid. Côté fonctionnement, deux hôtesses d'accueil, deux MNS, un responsable des systèmes de traitement de l'eau, un agent de ménage et un agent du service technique pour l'entretien des bassins et des plages ont assuré leurs missions avec efficacité.

Actualités de la médiathèque

La médiathèque avec à sa tête Edmonde Flouw continue de creuser son sillon en proposant des actions culturelles et des expositions. Ainsi, elle a accueilli les 28 et 29 septembre un atelier d'écriture animé par Mary-Martine Debas formée à cet exercice par "Terres d'encre". Les participants se sont essayés durant deux jours à l'écriture d'un récit de fiction sur le thème de la disparition. Un défi requérant autant d'imagination que de concentration, mais relevé dans une ambiance propice et sympathique. Expérience à renouveler...



Le Centre de Loisirs prépare Halloween

Au programme, des "escapes room" préparés par les ados du centre de loisirs. Frayeur assurée. Il s'agira le 31 octobre de s'amuser en famille et entre amis et tenter par groupe de 6 de s'échapper en 1 heure d'une pièce fermée remplie de pièges. Jouez le jeu et venez vous faire peur. Inscriptions au 06 84 58 76 41



Africa 2021 s'invite au cinéma

Comme chaque année la ville d'Apt recevra en ce début novembre des cinéastes de tout le continent Africain. Mais covid oblige le véritable festival n'aura lieu cette année qu'en janvier 2021. C'est donc ce prélude automnal qui ouvrira la saison culturelle Africa 2021 qui a labellisé le festival aptésien. Africa 2021 est un projet hors normes, initié par le président de la République conçu autour des grands défis du 21ème siècle. A Cereste durant le printemps l'école à travers le cinéma d'Afrique participera à ce projet.

Cereste et ses Arts



Le salon d'automne, expo des œuvres des artistes de Cereste et ses Arts, toujours très apprécié des Cérestains a eu lieu à la salle des fêtes en respectant les gestes barrières.

Travaux de la municipalité

En cours : la fibre optique



La mise en place de la fibre optique est en cours à Céreste. Les travaux sont réalisés par des sociétés travaillant pour le compte de SFR qui a obtenu le marché de l'installation de la fibre dans le 04. Notre commune sera bientôt reliée au central de distribution NRO de Saint-Michel l'Observatoire par liaison souterraine jusque dans le centre du village. De là, la fibre partira vers trois armoires de distribution récemment installées. Une près de la Poste, une boulevard Jean Jaurès près du transformateur électrique, et la troisième dans le lotissement des Plantiers.

Chaque armoire de distribution pourra permettre la connexion de 450 habitations environ. Là où existent des réseaux enterrés suite aux différents travaux d'enfouissement qu'effectue la mairie depuis plusieurs années, la fibre passera en souterrain jusqu'aux habitations. Pour le reste les alimentations se feront en aérien sur les poteaux téléphoniques existants.

Dès la fin du nouvel adressage avec les points GPS de chaque habitation SFR prendra contact avec les habitants en vue de leur installer la fibre.

En cours : le nouvel adressage

Le nouvel adressage de chaque habitation de Céreste qui nécessite la mise en place d'une numérotation métrique et l'attribution de données GPS est le préalable indispensable pour être éligible à la fibre optique. Les rues déjà nommées conserveront leur nom, mais certains chemins ou ruelles devront être renommés afin d'éviter toute confusion. La mairie y travaille depuis plusieurs mois, la finalisation est en cours avec une société spécialisée qui actuellement prend toutes les données GPS et les distances de chaque habitation depuis le début de la rue ou du chemin d'implantation.

Chaque habitant recevra ensuite un courrier lui indiquant son N° métrique et s'il y a eu une modification, le nom de sa voie d'accès.

Toutes ces données seront ensuite envoyées par la mairie à tous les organismes qui doivent connaître les adresses de chaque habitation de la commune : la poste, EDF, le cadastre, les services fiscaux, le service des eaux de la communauté de communes, les caisses d'assurances maladie, tous les organismes qui proposent des plans des communes sur des sites internet... et bien d'autres.

Toutes les indications vous seront fournies ainsi que la plaque de votre nouveau numéro. Des panneaux de rues et de chemins seront mis en place par la mairie là où ils n'existent pas ainsi que là où il y a un changement de nom.

Suite à l'état de catastrophe naturelle reconnue par l'Etat, les travaux seront subventionnés par la Région.

Contrairement aux demandes de subventions habituelles qui sont instruites sur examen des devis, la Région ne rendra sa décision d'attribution que sur justificatif des factures payées et liées aux dégâts occasionnés lors des crues de novembre et décembre 2019 à Céreste.

Aux travaux de la passerelle ci-contre s'ajouteront d'autres travaux de voirie déjà effectués et d'autres à venir.

Le syndicat de rivière Calavon Coulon a quant à lui commencé le nettoyage des berges de l'Encreme et de l'Aiguebelle. Les riverains en bordure des rivières et ceux qui ont des terrains en zone inondable sont tenus d'entretenir leurs parcelles et de ne pas déposer de matériaux risquant d'être emportés en cas de nouvelles crues. Tous les riverains ont été informés de ces travaux et ont donné les autorisations nécessaires

Dégâts des eaux inondations



Travaux de la municipalité

Enfouissement des réseaux

Les travaux de suppression des poteaux électriques et téléphoniques tant pour des raisons tenant à la sécurité qu'à l'esthétique ont commencé il y a plusieurs années sur la commune. Ils ont débuté par le cours Aristide Briand (ancienne Nationale 100) , se sont poursuivis aux lotissements de la Romane et du Haut Laquet où actuellement se terminent les travaux sur la partie la plus haute. (Il ne reste plus que l'intervention d'Orange qui malgré nos multiples relances tarde à mettre les câbles téléphoniques dans les fourreaux enterrés mis en place) . L'avantage de ces enfouissements est que cela sécurise les réseaux en permettant plus facilement l'arrivée de la Fibre optique. De plus cela permet aussi la mise en place d'un éclairage public plus économe et réglable par secteur. Prochainement commenceront les travaux du lotissement Saint Martin. En 2021 ce sera le tour du lotissement du Moulin, et du reste du Laquet.

Pour pouvoir effectuer aux frais de la collectivité les travaux d'enfouissement au droit des habitations et sur une partie de propriété privée, chaque propriétaire a reçu, ou va recevoir, une convention à signer. Il est important de retourner ces conventions rapidement pour ne pas ralentir les travaux. Des travaux qui pourraient même être annulés en cas de multiples refus. A défaut d'accord avec les propriétaires récalcitrants, la collectivité est obligée de réinstaller de nouveaux poteaux alors que le but de l'opération est de les supprimer le plus possible !

Financièrement c'est le Syndicat SDE04 qui prend en charge les enfouissements électriques et les renforcements de tensions, la commune prend en charge l'éclairage public et participe à la pose des fourreaux pour la fibre.

Rénovation de la place de la République



Les Travaux de la place de la République sont en cours, dans la continuité des travaux assurant le passage du réseau souterrain de chaleur. Un réseau qui alimente maintenant le bâtiment de la salle des fêtes, depuis la chaudière du centre médical. La démolition de l'escalier extérieur a marqué la première étape de la transformation de la place.

Viendra ensuite la réalisation d'un trottoir depuis le cours Aristide Briand vers la rue de la Bourgade afin de faciliter et de sécuriser le déplacement des piétons vers les entrées des 2 salles existantes. Cette première partie a été financée par une subvention de la Région. Par la suite sont prévus la réfection des façades et l'aménagement de l'intérieur du bâtiment, avec création de bureaux accessibles PMR projet sur lequel un architecte travaille actuellement.

Rénovation du Presbytère

Le Presbytère n'abrite plus le curé de la paroisse comme jadis et le père Demeillers est le dernier à l'avoir occupé. C'est un immeuble appartenant à la commune qui réfléchit à plusieurs projets de valorisation et d'utilisation de ce bâtiment remarquable.

D'ores et déjà, suite à un rapport d'expertise Socotec, il a été nécessaire, afin de consolider le bâtiment, de refaire une dalle béton entre le rez-de-chaussée et l'étage. Les 2 niveaux seront désormais accessibles séparément. Le rez-de-chaussée sera accessible par les escaliers de l'église et reste affecté à la Paroisse, pour le prêtre et pour reprendre dans ce lieu le catéchisme. L'étage quant à lui s'ouvrira à l'arrière sur le clos Pierre de Coubertin avec la mise en place d'une passerelle.

Une subvention du département a été reçue pour ces travaux.



Retour sur les festivités de l'été

Fête des terrasses



Cette Fête initiée par la Région a eu lieu le mercredi 1^{er} juillet. Un grand succès pour Cereste grâce aux commerçants et associations locales qui se sont fortement impliqués en organisant plusieurs animations de qualité.

La batucada de Reillanne et les acrobaties dans les arbres de Super Fly ont été tout particulièrement appréciées.

14 Juillet



Les cérestains ont fêté le 14 juillet au boulodrome avec les élus de Céreste et la présence cette année du maire des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissement de Marseille Didier JAU de passage dans notre commune. Après la Marseillaise reprise en chœur par les enfants présents, a eu lieu le traditionnel repas républicain suivi d'une animation musicale, tout en respectant la distanciation.

Nuits de Carluc



Les contraintes du confinement n'ont pas permis aux Nuits de Carluc de fêter leur 30^{ème} édition avec tous les événements prévus. Ce n'est que partie remise à l'an prochain. En attendant la musique et la poésie ont tout de même retenti du prieuré à la place des marronniers pour des soirées qui n'ont pas manqué de souffle lyrique.

Fête du 15 Août



L'autorisation préfectorale, ayant été obtenue, le désormais traditionnel et très attendu spectacle du 15 août a pu avoir lieu dans de très bonnes conditions et à la satisfaction générale. Il a été précédé par un magnifique feu d'artifice très applaudi par des nombreuses personnes présentes.

Cinéma en plein air avec la Strada



L'Equipe du film Dark West

L'association de cinéma itinérant la Strada dont le siège est basé à Isle sur Sorgue est présente un samedi sur 2 à Cereste pour projeter des films. Si ces films sont diffusés dans notre village c'est grâce à une poignée de Cérestains, bénévoles et passionnés de cinéma que l'on remercie pour leur implication dans la vie communale.

L'été les séances se déroulent en plein air dans la cour de l'école. La saison estivale 2020 a attiré un public fidèle et a proposé une petite originalité en programmant la diffusion de « Dark West » en présence du réalisateur Stephane Ciantar, et de plusieurs artistes participants à ce film dont une Cérestaine Ophélie Ena. Le Réalisateur a ensuite échangé avec le public sur les conditions de réalisation de ce Western. L'équipe du film a été félicité par le Maire Gérard Baumel.

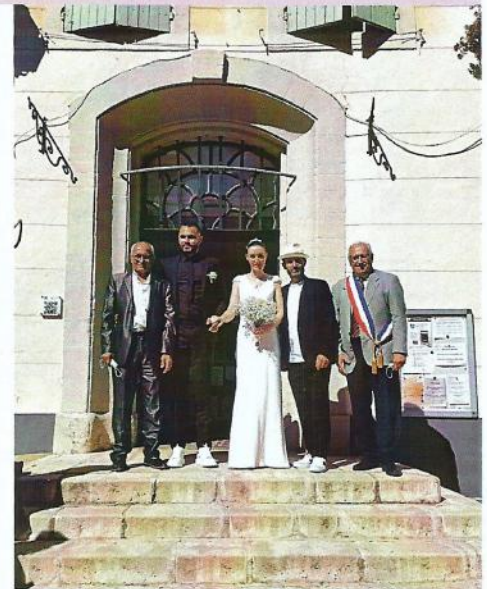
Baptême et Mariages



*Baptême républicain le 5 septembre pour
Angel Coll né le 19 juillet 2020,
fils d'Anthony Coll et Alexandra Achim*



*Union entre Corinne Bringuet et
Richard Macone le 25 juillet
dernier à la mairie*



*Medhi Sali et Zoé Nathan se sont
unis devant Monsieur le Maire
le 22 août 2020*

Reconstruction du mur du château



En janvier 2019 à l'entrée du village, le mur du château s'effondre sur la RD 400 ne causant que des dégâts matériels. Il faut sécuriser au plus vite et reconstruire. Le mur n'est pas communal mais l'intérêt patrimonial est évident, l'ouvrage étant de plus situé dans un périmètre classé. Le temps de diagnostiquer, d'établir un cahier des charges, arrive la pandémie et les travaux de reconstruction ne commencent qu'en mai 2020. Avec une contrainte : reconstruire à l'identique. Exit donc les solutions rapides de bétonnage. La SCOP Petra-Terra, choisie pour les travaux restaure en effet ce mur de 1m45 d'épaisseur dans les règles de l'art en respectant les méthodes des maçons du Moyen-Âge : remplissage du mur avec des pierres de biais disposées en lits réguliers, mortier de terre, sable et chaux aérienne. Cela va révéler une surprise de taille : les pierres une fois enlevées, un second parement apparaît, symétrique au premier.

Autrement dit, ce mur n'a jamais été construit pour retenir la terre, mais c'est un morceau du rempart, ou mieux de l'enceinte du premier village médiéval. A l'époque, on marchait de chaque côté du mur au même niveau, celui du trottoir actuel. Il y avait sans doute des maisons entre ce mur et le vrai mur du château, 25 m. plus au nord.

Les travaux ont été réceptionnés le 24 septembre entre la propriétaire, l'architecte, la scop Petra-Terra et la mairie très impliquée dans la mise en valeur du village médiéval.

Expression des élus : s'unir pour Cereste avec Stéphane Durbec



Nous sommes présents dans la Gazette par la volonté des Cérestains. Nous apportons propositions et idées au sein du Conseil Municipal. En tant qu'élus, nous devons nous engager à respecter la Charte de l'Elu Local. Que se passerait-il à Céreste si un élu venait à s'affranchir de cette charte ? Le silence assourdissant de Gérard Baumel, laisse songeur ...

Sur les Délégations accordées au Maire nous émettons des réserves :

- Pour les marchés publics de travaux, la majorité a accordé un avenant de 100 000 €, sans qu'aucun vote ni débat ne puisse avoir lieu.

- Pour les emprunts, il peut y avoir délégations pour les engagés. Compte tenu de l'endettement communal, plus de 2M d'€, nous pensons qu'il faut rester extrêmement prudents. Endetter d'avantage notre commune, c'est avant tout lui ôter sa capacité d'investir dans l'avenir.

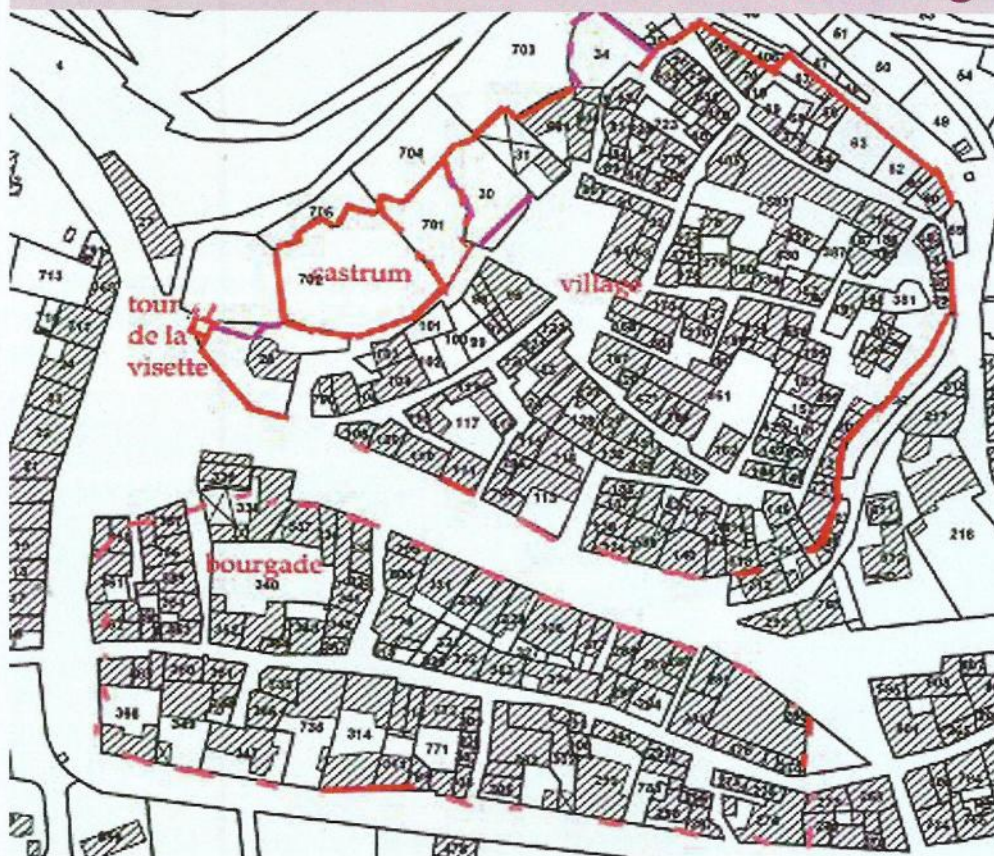
Pour des communes similaires à la nôtre, quand il est collecté 1 € d'impôt, Céreste en prélève 8 €. Pour notre commune, nous avons proposé, un abaissement de 38,61 % à 35 % de l'impôt foncier. Proposition rejetée par la majorité. Notons tout de même qu'en moyenne, une commune similaire à la nôtre, se contente d'un taux d'imposition de 15 %.

cereste-union.fr

Histoire et architecture

La pandémie a coupé le fil de la série sur l'histoire de Céreste que l'association d'histoire et d'archéologie effectue pour la gazette. Deux épisodes sur l'époque gallo-romaine (la via domitia et le relais Catuaciaca, les villas aux peintures murales, chauffées par les murs...) étaient prévus. Mais l'actualité communale demande un saut de 10 siècles, si l'on veut profiter des découvertes occasionnées par les travaux de réfection du mur, à l'entrée ouest du village. Quitte à revenir plus tard sur nos origines gauloises et romaines...

Formation initiale du village actuel



La SCOP Petra Terra chargée de rebâtir à l'identique le mur a dégagé les éboulis et creusé à l'arrière du mur pour ménager un drain. Cela a révélé qu'à l'origine ce mur ne soutenait pas de terre. Il présentait de chaque côté un parement soigné, qu'on peut dater des 13-14^{ème} siècle.

Une ruelle, ou une courette, existait au même niveau que le trottoir actuel, de l'autre côté du mur !

C'est l'occasion de revenir sur la formation initiale du village actuel, qui a du "descendre" des hauteurs de Notre Dame de Brésis, église encore en activité vers 1120 au dessus de la tour d'Embarbe ! Les habitants se sont alors installés autour du «castrum» dominant l'ancienne voie romaine, du haut de son rocher. On peut voir des

restes de l'enceinte du castrum, datés du 12^{ème} siècle, juste derrière la tour de la Visette. Une nouvelle enceinte, pour le village, est créée, sans doute vers les 12-13^{ème} siècle et va subir des destructions et des reconstructions tout au long des siècles. Elle englobe une église « nouvelle » Notre Dame (disparue depuis), signalée en 1227.

Deux enceintes séparées

Peu après, ou en même temps, une autre enceinte protège les quelques commerces et services installés sur le Grand Chemin. La Bourgade fait face au village et les deux enceintes sont séparées par un terrain vide de construction, servant aux marchés, drainant les eaux de pluie, et qui ne sera occupé par la route qu'à la fin du 19^{ème} siècle.

Le plan indique en rouge épais les parties bien visibles de ces trois enceintes, en rose les parties supposées, en violet les modifications modernes du tracé (du 16^{ème} au 18^{ème}). Vous pouvez faire le tour du village pour les admirer. Bien sûr, un peu partout, les murs ont été repris, soit pendant la paix, où on les perce de grandes fenêtres (une bien visible au nord), soit pendant les nombreuses guerres, en particulier au 14^{ème}. Parfois on se met au goût du jour : ainsi la grande entrée du castrum, au 16^{ème}, et le glacis, encore bien visible avec ses pierres remarquablement taillées en biais rue du Château, ou encore l'agrandissement du château, au nord, avec un bâtiment plus « moderne » au 18^{ème}.

Pour en terminer ici avec ces enceintes, l'effondrement a révélé la technique de construction de ce rempart 2 parements aux assises régulières et un remplissage en arêtes de poisson ; technique que l'on retrouve dans d'autres enceintes bas-alpines. Le beau mur retrouvé a été réalisé avec ces gestes et ces techniques par l'équipe de Petra Terra, qui a aussi contribué à son histoire, en recueillant pour nous le moindre vestige permettant des datations.

Vous pouvez contacter l'association au 06 11 22 03 67 ou par mail d.fouilloy.peyric@free.fr